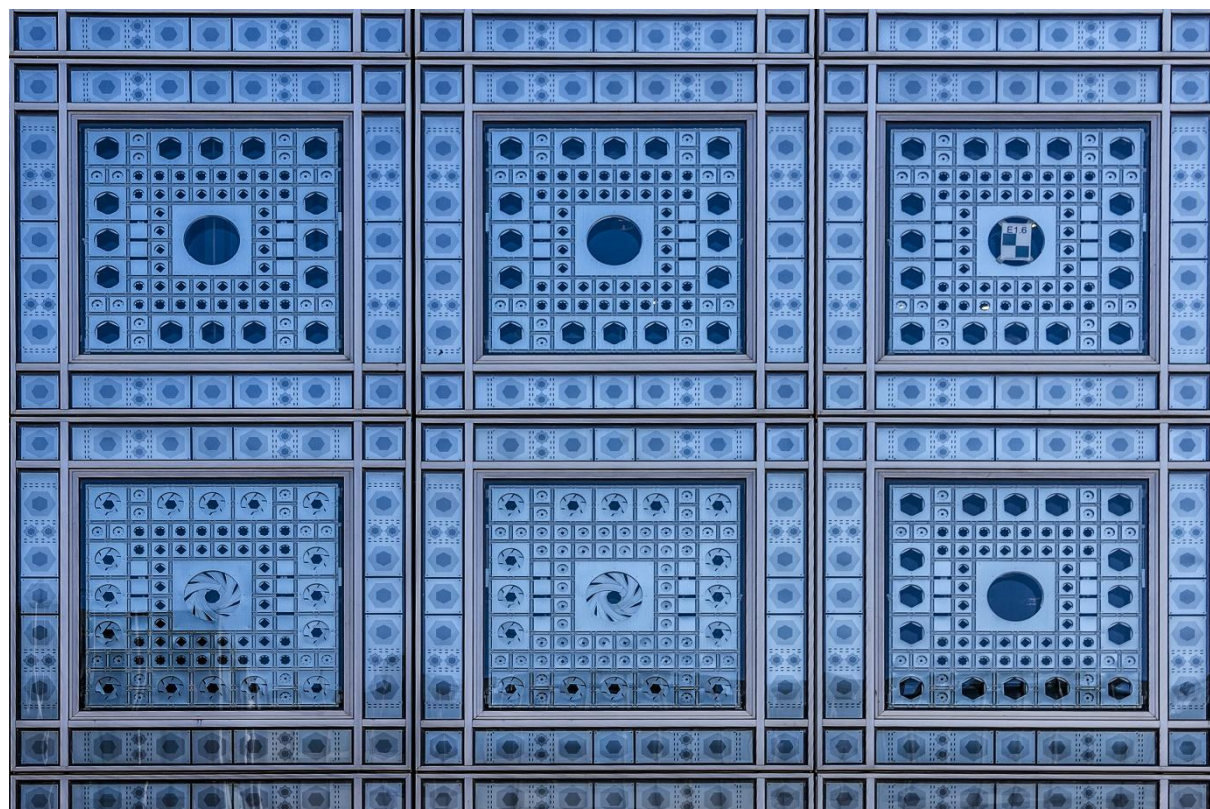


Appel à candidature

Atlas 2019 –Sud de la Méditerranée > France | Séjour de recherche postdoctoral

Date limite de candidature : 17 mars 2019



La [Fondation Maison des sciences de l'homme](#) (FMSH) et l'[Union des Universités de la Méditerranée](#) (UNIMED) proposent une aide à la mobilité pour un séjour en France de 2 à 3 mois à un jeune chercheur confirmé originaire d'Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine, Tunisie, et Syrie et rattachés à une des [113 Universités associées à UNIMED](#);

Cette aide à la mobilité est destinée à réaliser des travaux de recherche en France : enquêtes de terrain, travail en bibliothèques et archives.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du [Programme Atlas](#) de mobilité post-doctorale de courte durée lancé par la FMSH et ses partenaires.

Modalités financières

Une aide financière de 1 600 euros par mois est attribuée aux lauréats. Elle est destinée à couvrir les frais de transport et de séjour. En outre, la FMSH assure un soutien scientifique et logistique (mise à disposition d'un espace de travail, aide pour trouver un logement, lettres pour les bibliothèques, etc.).

Critères d'éligibilité

Nationalité/résidence : Etre ressortissants d'Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Lybie, Maroc, Palestine, Tunisie, et Syrie **et** être rattachés à une des [113 Universités associées à UNIMED](#).

Diplôme/statut : Etre post doctorant en SHS et avoir soutenu sa **thèse à partir de 2013**. Il n'y a pas de limite d'âge.

Discipline : Les candidats doivent être engagés dans des recherches en sciences humaines et sociales ou à la frontière entre les SHS et les autres sciences.

Langue : Maîtriser le français ou l'anglais en fonction du projet proposé.

Institution d'accueil : Les candidats doivent trouver une institution de recherche française qui assurera leur accueil scientifique pendant leur séjour en France. Lors de la candidature, les candidats devront fournir une lettre d'invitation signée par l'institution d'accueil et adressée à la FMSH et à UNIMED, dans laquelle l'institution d'accueil motive les raisons de l'invitation ainsi que les conditions de travail mises à disposition.

Vous n'avez pas de contact scientifique en France ou pas de centre de recherche pour vous accueillir pendant votre séjour ?

Consultez ScanR. Cet outil recense l'ensemble des centres de recherche en France

<https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Obligations du chercheur

Le chercheur devra remettre à la FMSH et à UNIMED, à l'issue de son séjour, un rapport entre 10 000 et 20 000 signes maximum (espaces et notes compris) présentant les activités réalisées pendant son séjour et leur apport pour son projet de recherche.

Dossier de candidature

Les candidats doivent soumettre un formulaire et un dossier scientifique (projet de recherche + annexes) sur une [plateforme en ligne](#). La plateforme en ligne sera accessible à partir du **15 janvier 2019**. Les candidatures complètes devront être téléchargées sur la plateforme en ligne au plus tard le **17 mars 2019**, 17:00 (heure de Paris).

Le formulaire et le dossier scientifique peuvent être soumis en **français ou en anglais**.

Contenu du dossier scientifique

Le projet de recherche : Le projet de recherche consiste en un exposé entre 10 000 et 20 000 signes (espaces et notes compris) composé obligatoirement de :

- la problématique et les objectifs du projet de recherche
- une bibliographie
- le détail du programme de séjour (lieux et institutions à visiter, contacts)

Les annexes :

- Un CV de maximum 2 pages
- Une liste des publications
- La copie du diplôme de la thèse
- Une lettre du directeur de l'institution de rattachement dans le pays d'origine
- Une lettre d'invitation du directeur de l'institution d'accueil en France motivant les raisons de l'invitation et les conditions de travail mises à disposition

Comment postuler :

1. Rendez-vous sur la plateforme <http://calls.msh-paris.fr> et entrez dans l'espace « *Researcher Workspace* » ;
2. Identifiez-vous si vous avez déjà créé un compte, le cas échéant créez un compte ;
3. Remplissez votre profil puis cliquez sur « *create a new application* » ;
4. Sélectionnez l'appel : « Programme Atlas INCOMING ANNEE 2019 », puis: « *FMSH-UNIMED : Sud Méditerranée > France* » ;
5. Remplissez tous les onglets d'information ;
6. Dans le dernier onglet « Documents », téléchargez sous forme d'un **document électronique unique au format pdf**, votre dossier de candidature qui sera composé des pièces suivantes :
 - Un projet de recherche
 - Un CV de maximum 2 pages
 - Une liste des publications
 - La copie du diplôme de la thèse
 - Une lettre du directeur de l'institution de rattachement
 - Une lettre d'invitation du directeur de l'institution de recherche d'accueil en France
7. Vous pouvez sauvegarder votre candidature sans la soumettre pour y revenir plus tard ou la soumettre définitivement. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, vous recevrez un email de confirmation. **Attention, si votre candidature n'est pas soumise, elle ne sera pas étudiée.**

Pour toute information sur la plateforme ou en cas de difficulté à l'utiliser, contactez fadili@msh-paris.fr

Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à la description ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Critères et processus de sélection

Un comité de sélection composé de membres de la FMSH, d'UNIMED et d'experts externes, analysera les candidatures au regard des éléments suivants :

- La qualité du dossier scientifique et de la méthodologie développée
- La pertinence de venir en France au regard du projet déposé et du parcours du candidat
- La capacité à identifier des contacts scientifiques sur place

Les chercheurs n'ayant jamais bénéficié du dispositif seront privilégiés.

L'évaluation des candidatures sera assurée par un jury de sélection et **les résultats seront communiqués aux candidats fin avril 2019.**

CALENDRIER

Ouverture de l'appel : 15 janvier 2019

Clôture de l'appel : 17 mars 2019 à 17 :00 (heure de Paris)

Analyse des candidatures : 18 mars 2019 – mi-avril 2019

Annonce des résultats : fin avril 2019

Durée des séjours de mobilité : 2 ou 3 mois

Période du séjour : De mai à juillet ou de septembre à décembre 2019. Le séjour devra démarrer au plus tard le 1^{er} octobre 2019.

Nombre de mois/chercheurs disponibles sur cet appel : 8

Contact

A la FMSH : Pierre Antoine Legrix palegrix@msh-paris.fr

A UNIMED : Anne-Laurence Pastorini al.pastorini@uni-med.net